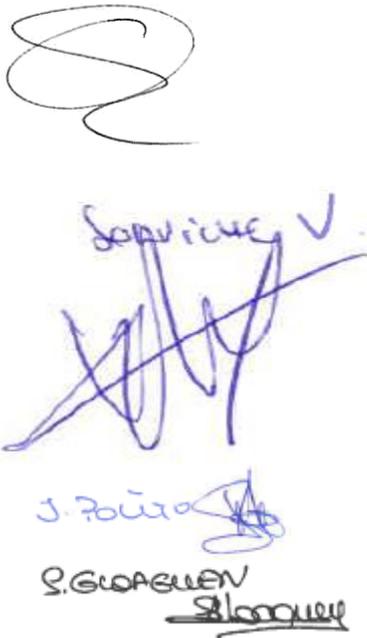


 <p>Centre Hospitalier Régional METZ-THIONVILLE</p>	Procédure	Référence : PROC/0599
	ACCUEIL DES APPRENANTS EN SITUATION DE HANDICAP PAR LE CESU 57	Version : 2
		Date de publication : 23/11/2021
		Date révision : 27/09/2023

La mise à jour de ce document est garantie sur Intranet – Veuillez régulièrement à l'actualisation de vos éditions papier.
Pour toute information sur ce document, merci de contacter les rédacteurs et/ou le service qualité.

CYCLE DE VIE

	Rédacteur(s)	Relecteur(s)	Valideur(s)
Nom	J. AUTORI Cadre de santé CESU 57	C. DIB Responsable Médical du CESU 57 V.SOLVICHE Cadre supérieur de santé du pôle 7 J. POLITO Cadre de santé formateur, Référente AFGSU S. GLOAGUEN Adjoint au coordonnateur général des écoles en santé	P. TROGNON Médecin Chef du SAMU Directeur du CESU 57 M.FIORETTI Directeur des soins Directeur des écoles en santé
Date	27/09/2023	27/09/2023	27/09/2023
Signature			 

OBJET

Cette procédure décline les modalités d'accueil et d'accompagnement pour tout apprenant en situation de handicap mises en œuvre par le CESU 57

DOMAINE D'APPLICATION

Tous les apprenants

Tous les formateurs du CESU 57

Le référent AFGSU sur la coordination des écoles et instituts de formation en santé du CHR Metz-Thionville

DEFINITIONS / ABREVIATIONS

CESU : Centre d'enseignement des soins d'urgence

AFGSU : Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence

AGEFIPH : Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

DOCUMENTS ASSOCIES

Charte d'engagement pour l'accessibilité aux formations en santé des personnes en situation de handicap

Fiche de poste du référent handicap

DE Flyer ressource handicap formation

DE Mission/référent handicap en centre de formation

MO/00879 Précautions d'hygiène relatives à l'entretien du matériel pédagogique au CESU 57

REFERENCES

Loi n°2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

Liste des personnes ressources AGEFIPH

Liste des personnes référents handicap sur la coordination des écoles et instituts de formation du CHR Metz-Thionville

DEVELOPPEMENT

Cette procédure vient objectiver et définir l'engagement du CESU 57 en collaboration avec la coordination des écoles et instituts de formation en santé du CHR Metz Thionville et du CH de Briey dans le développement de l'accessibilité de l'offre de formation aux personnes en situation de handicap.

Pour le CESU 57, il s'agit de répondre aux obligations légales en matière d'accessibilité de l'offre de formation aux personnes en situation de handicap tout en répondant aux exigences de la certification Qualiopi.

Le Cadre de santé responsable du CESU 57 est le référent handicap du centre de formation aux soins d'urgence.

Il intègre de ce fait, l'organisation mise en place par la coordination des écoles et instituts de formation en santé du CHR Metz Thionville et du CH de Briey.

Il s'engage à suivre les formations proposées par AGEFIPH Grand Est et intégrer le réseau existant des référents handicap au sein de la coordination des écoles et instituts de formation en santé du CHR Metz Thionville et du CH de Briey.

Chaque apprenant est invité à signifier une situation de handicap au référent handicap CESU. Cette information (non obligatoire) sera transmise à l'apprenant à partir du livret d'accueil, transmis lors de l'inscription.

Cependant, le référent handicap se réserve le droit, lorsque le handicap n'est pas adaptable à la formation, de ne pas accepter l'apprenant et de lui proposer une formation aménagée à une date ultérieure.

Le CESU 57 effectuera lors de la rédaction de son bilan d'activité annuel, un état sur :

- Le nombre de personnes accueillies présentant un handicap

- Les types de handicaps rencontrés

- Les actions menées

- Les difficultés dans la mise en œuvre

Cette procédure est décrite dans le livret d'accueil remis à chaque nouveau formateur.

Liste des mesures spécifiques handicap appliquées au CESU 57

Typologie de HANDICAP	Compensations possibles	Disponibilité dans l'OF	Contact éventuel
VISUEL	Réserver une place à proximité de l'écran de diffusion	Oui	Cadre de santé du CESU 57 AU 03.87.56.23.95 OU SECRETARIAT AU 03.87.55.36.22
	Mettre un écran individuel à disposition	Oui	
	Supports avec police ARIAL et caractères taille > 16	Oui	
	Supprimer le jaune et le vert clair des supports	Possible	
	Abaisser la luminosité de la pièce (stores, éclairage adaptatif, etc.)	Oui Formation avec séquences vidéo projetées, possibilité de mettre un ordinateur dédié	
AUDITIF	Accès à la lecture labiale (adaptation des exercices de groupe, diction et posture de l'animateur/trice etc.)	Possible avec visière intégrale, tout en respectant les gestes barrières	
	Traducteur/trice ou application LSF (langue des signes française)	Non	
FATIGABILITE TROUBLE DE L'ATTENTION	Adaptation des rythmes de pauses / des méthodes pédagogiques	Adaptation possible	
	Fauteuil/siège adapté/spécifique	Non	
	Connaître les procédures en cas d'urgence selon type de maladie	Samu C15	
MOTEUR (physique)	Salles, sanitaires, lieux de repas et d'hébergement accessibles aux PMR	Non, plusieurs marches pour accéder aux toilettes et aux salles de formation sans ascenseur mais orientation possible des PMR sur l'IFSI de Metz site du Saulcy	
	Lieu accessible par les transports en commun (ou parking réservé)	Oui	

1. Orientation des PMR sur IFSI Metz site du Saulcy

Les locaux du CESU 57 au sein de l'hôpital d'Instruction des Armées Legouest à Metz, ne permettent pas l'accueil d'apprenant en fauteuil roulant du fait que la structure ne possède d'accès par ascenseur.

Cependant, le CESU se doit de réorienter le public en situation de handicap moteur, nécessitant l'usage exclusive d'un fauteuil roulant.

Le référent handicap du CESU 57, se charge de mettre en contact le demandeur de formation avec le référent formation aux soins d'urgence de l'IFSI de Metz site du Saulcy, pour organiser l'accueil et la mise en place de cette formation.

Les démarches administratives (convention, convocation, établissement de la facture...) seront assurées par l'IFSI organisateur de la formation.